



## Déclaration CAPA mouvement intra-académique du 14 juin 2019

Après deux années de gestion des PsyEN EDA par le rectorat, nous regrettons que le DPE de Lille ne prenne pas en compte les spécificités de cette spécialité. Dernièrement, c'est l'ancienneté générale des services pour l'accès à la hors-classe qui n'a pas été reconnue, tout un pan parfois conséquent de la carrière des ex-instituteurs.trices étant ainsi effacé. En ce qui concerne l'ordre du jour, nous tenons à rappeler que :

- la circulaire RASED d'août 2014 qui spécifie un rattachement administratif en école et non en circonscription a conduit certains rectorats à mettre en place une phase manuelle de mouvement intra-circonscription avec un contrôle syndical des opérations. Lille est en retard dans ce domaine : le DPE nous répond que cette phase manuelle des opérations est impossible à mettre en œuvre en 2019, or elle ne concerne que 10 collègues.

- dans le mouvement académique dans lequel ont été dissous les psychologues du premier degré, un vœu « commune » par exemple, est considéré comme un vœu large et permet d'additionner des points de rapprochement de conjoint, alors que ce n'est pas le cas pour un vœu « circonscription » considéré comme vœu précis. Or, une circonscription a souvent une étendue géographique supérieure à une commune !

- dans notre académie, si un PsyEN EDA souhaite changer de rattachement administratif école tout en restant dans la même circonscription, l'avis de l'inspecteur.trice est requis, ce qui constitue une atteinte au principe du mouvement dans lequel le supérieur hiérarchique n'a pas à intervenir lors des opérations de mouvement des PsyEN.

Afin d'en faciliter la compréhension par les collègues du 1<sup>er</sup> degré, nous renouvelons notre souhait de pouvoir leur proposer une circulaire spécifique simplifiée, adaptée à leur situation particulière pour le mouvement intra-académique 2020.

Pour en venir au projet de mouvement intra 2019, nous demandons la modification d'une mutation. En effet, des points d'ancienneté de poste d'une collègue EDO, ayant été actés en GT barème, ont été ici omis. Ces points impactent sur le rang du vœu de sa mutation, lui permettant d'obtenir son premier vœu.

Outre ce constat, cette année,

- pour les EDA : Sur les 26 candidatures au mouvement intra-académique, 10 seront satisfaites dont 7 ont un caractère obligatoire (stagiaires/entrant académie/détachement). C'est 12 de moins que l'an dernier. 16 PsyEN EDA en poste sur 19 n'obtiendront pas le changement escompté. A l'issue du mouvement, 7 postes restent vacants : nous demandons à ce qu'ils soient proposés aux 7 contractuelles travaillant depuis quelques mois dans l'académie.

- pour les EDO : sur les 23 candidatures, 17 seront satisfaites dont 10 ont un caractère obligatoire. Il y a eu presque moitié moins de candidatures que l'an dernier mais en raison du nombre exceptionnel de stagiaires sortants l'an dernier, 6 PsyEN EDO en poste dans l'académie sur 13 n'obtiendront pas le changement escompté.

Au regard des divers éléments, il est plus aisé d'obtenir une mutation chez les EDO mais il faut bien entendu prendre en compte le fait qu'il y ait davantage de stagiaires dans cette valence.

A l'issue de ce mouvement, c'est encore 38 postes qui resteront vacants, laissant une fois de plus des CIO en grand déficit (12 postes vacants à Sambre- Avesnois, 7 à Valenciennes, 6 à Dunkerque-Flandres, 5 à Calais). Si la situation avait été un peu redressée l'an dernier, grâce à la sortie parallèle des deux promotions de stagiaires et d'un calibrage à la hauteur lors du mouvement inter, comment peut-on espérer une amélioration alors même que le nombre de postes au concours national est en chute dramatique au fur et à mesure des années ? La FSU reconnaît l'implication et l'efficacité des collègues contractuel.les, cependant elle lutte contre la précarité au travail. La FSU réaffirme la nécessité d'une reprise conséquente du recrutement de PsyEN titulaires au niveau national pour un service des plus efficaces auprès des jeunes et leurs familles.

A défaut d'un recrutement national à hauteur des besoins, au regard du nombre de postes vacants et du vivier de collègues contractuel.les, les lauréat.es au concours de PsyEN EDO, il convient d'anticiper le recrutement de suppléantes afin que les CIO puissent faire leur rentrée avec des équipes au complet.

Malheureusement, le Ministère de l'Education nationale n'a pas pour projet de porter et valoriser son service public d'orientation, nous en avons déjà disserté dans la déclaration préalable à la CAPA Hors-Classe. La FSU continue de dénoncer les projets de destruction des CIO, de l'ONISEP, des PsyEN et, plus largement, du système scolaire et de la fonction publique ! Nos services méritent des moyens pour fonctionner efficacement, la jeunesse française mérite mieux qu'une éducation à l'économie portée par notre gouvernement actuel !

Enfin, nous remercions les services pour la préparation et la transmission des documents relatifs à cette CAPA.